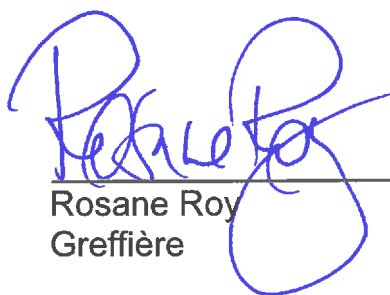


ATTESTATION

Par la présente, j'atteste que les élus de la Ville de Victoriaville ont suivi avec succès la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale en conformité de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé la présente attestation à Victoriaville, Québec, Canada, ce 30 mars 2026.



Rosane Roy
Greffière